

Villiers au Bouin



Bulletin

municipal n°36

2026



Renseignements

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi de 8h à 12h

02.47.24.03.71 / contact@mairievilliersaubouin.fr

Site internet : <https://villiersaubouin.fr/>

Maire

-Daniel SAMEDI

Adjoints au Maire

-Eric BODIN : Chargé du personnel et des bâtiments

-Monique FONTENAY : Chargée de la vie scolaire et du personnel de l'école

-Michel JUMELIN : Chargé de la voirie, achat de matériel et fêtes

Personnel

Service administratif : Sylvie SAMEDI, Amélie HUET, Annie LELEU

Service technique : Grégory THOMASSEAU, Yoann ELPHEGE

Ecole, cantine : Sylvie FONTAINE, Annie LELEU, Catherine PINEAU, Sandrine RAIMBEAULT

AGENCE POSTALE COMMUNALE

-Sandrine RAIMBEAULT

Heures d'ouverture au public / 02.47.24.03.60

Du lundi au samedi de 9h00 à 11h30

Départ du courrier : 12h30

ECOLE

Directrice : Valérie TORRES / 02.47.24.01.91

GARDERIE

Horaires d'accueil des enfants

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Surveillantes : Annie LELEU, Sylvie FONTAINE, Sandrine RAIMBEAULT, Catherine PINEAU

EAU

VEOLIA : 09.69.32.35.29

ÉLECTRICITÉ

ERDF : Accueil des particuliers : 09.69.32.18.73

Dépannage Electricité : 09.72.67.50.37

GRT GAZ

0 800 02 29 81

TRÉSORERIE DE CHINON

Boulevard Paul Louis COURRIER

Horaires et jours d'ouverture :

Lundi au vendredi de 9h à 12h

Le mardi et jeudi de 13h30 à 16h

02.47.93.03.86 / sgc.chinon@dgfip.finances.gouv.fr

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE

Numéro unique : 0821 80 30 37

www.indre-et-loire.pref.gouv.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE (CCTOVAL)

Rue des Sablons BP11

37340 CLERE LES PINS

02.47.24.06.32 / contact@cctoval.fr

Ordures ménagères

02.47.97.89.75 / gestiondesdechets@cctoval.fr

Eau et assainissement

02.47.24.06.32 / eau.assainissement@cctoval.fr

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)

21 avenue du Général Leclerc

37330 Château la Vallière

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Mercredi et vendredi de 9h à 12h30

02.47.24.25.22

Aide à domicile en milieu rural (ADMR)

02.46.46.95.06

Edito du Maire



Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal, le personnel et moi-même vous souhaitons tous nos meilleurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2026 : santé, réussite et bonheur dans notre commune.

L'année 2025 aura été une année complexe et difficile en raison du contexte international, national, environnemental, climatique mais également politique où nos dirigeants avec leurs divergences et décisions impactent notre vie en tant que citoyennes et citoyens ainsi que nos communes avec la baisse des dotations. Je souhaite que 2026, nous apporte un peu plus de sérénité et une meilleure qualité de vie.

Je voudrais saluer l'engagement de mes adjoints et de mon conseil municipal qui ont œuvré pendant 6 ans à mes côtés pour que notre commune soit accueillante et fonctionnelle, tout en respectant le budget. Sans oublier notre personnel ; agent d'entretien, administratif et scolaire qui assurent les missions qui leur ont été confiées.

Notre secrétaire de mairie Sylvie est partie à la retraite le 31 décembre après 42 ans de service au sein de la commune, elle est remplacée par Amélie HUET ; nous lui souhaitons la bienvenue et une longue carrière. Je remercie nos enseignants qui chaque jour travaillent à faire de nos enfants les citoyens de demain, les services des pompiers et de gendarmerie qui officient pour notre sécurité.

Une mauvaise nouvelle, la fermeture le 30 novembre de l'usine CALCIA. Pour l'instant rien de nouveau concernant la reprise du site ; cela ne sera pas une cimenterie.

La bonne nouvelle est la réouverture de la boulangerie. Merci à Antoine et Alexandra pour avoir sauté le pas. Il y a eu aussi la reprise du salon de coiffure au mois de mai par Marine.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite et espérons que la population jouera le jeu et fera travailler nos commerces ainsi que la poste. Le centre bourg se trouve redynamiser, redevient un lieu de rencontre et d'échange.

Il ne faut pas oublier nos artisans et agriculteurs qui font vivre notre commune ainsi que nos associations. Vous trouverez dans notre bulletin, en détail, la vie communale 2025 et vous en souhaite bonne lecture.

Merci de votre confiance et nous espérons avoir apporter par notre travail un cadre de vie agréable et accueillant.



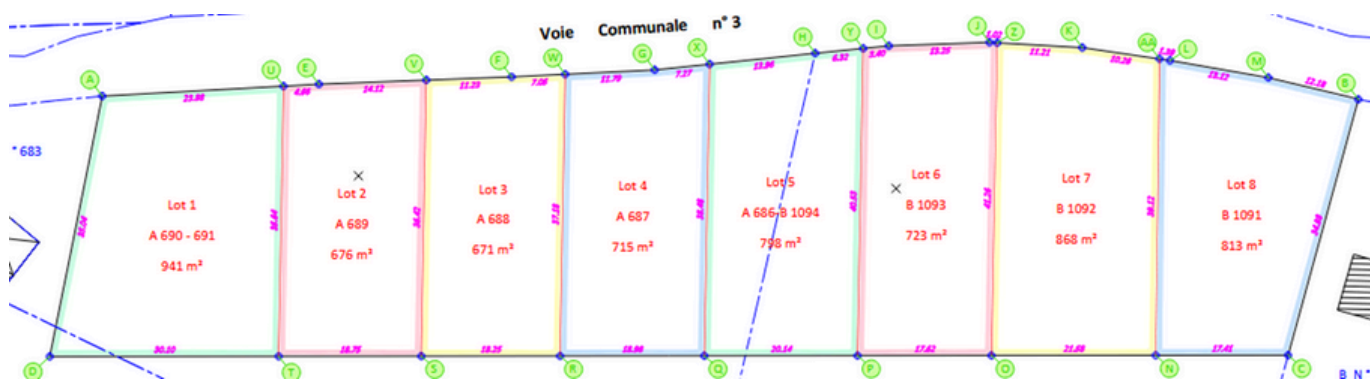
Cordialement,
Votre Maire,
Daniel SAMEDI

Lotissement "LES VARENNES 2"

Les travaux d'aménagement et de viabilisation se sont terminés en cette fin d'année après moult péripéties, comme quoi, ne jamais désespérer !



Voici le plan du lotissement !



Et voici quelques informations supplémentaires ... contacter la mairie si vous êtes intéressés.

N° de lot	Prix	M ²
Lot 1	36 000€ TTC	941
Lot 2	25 500€ TTC	676
Lot 3	25 500€ TTC	671
Lot 4	26 500€ TTC	715
Lot 5	30 000€ TTC	798
Lot 6	27 000€ TTC	723
Lot 7	33 000€ TTC	868
Lot 8	31 000€ TTC	813

Investissement de l'année 2025

Travaux de voirie pour un montant HT total de 24 381.98€

- Route du Grand Liard
- Route de Malaquais
- Chemin de Paquerie

Travaux autres

- Aménagement du bourg : 6 180€
- Embellissement du mur ainsi que la réfection de la terrasse de la mairie : 10 132.92€
- Dessous de toit de la mairie : 6 757.68€

Acquisitions

- Aérothermes pour la cantine : 4 741.06€
- Jardinières : 874.80€
- Clé choc : 769.66€
- Matériel informatique : 1 862.90€



Concours maisons fleuries

Comme chaque année le concours des maisons fleuries a eu lieu, encore félicitations aux participants.

Voici les résultats :

1^{ère} Madame BARRIER

2^{ème} Madame et Monsieur RAGOT

3^{ème} Madame et Monsieur MORIN

4^{ème} : Madame et Monsieur FREON

5^{ème} exæquo : Mme et Mr COCHARD ; Mme et Mr DUPUIS ; Mme LEFEVRE ; Mr GROSSAT



Les gagnants ont été récompensés par des bons d'achats remis lors des vœux du Maire.

Repas des aînés

Nos aînés se sont rassemblés avec les membres du conseil municipal et le personnel communal, le samedi 6 décembre à la salle des fêtes pour partager un repas servi par le restaurant Le Grand Cerf ; animé par les Midshell, un duo musical de choc, haut en couleur...

La Municipalité a honoré Madame PEJOT Francine et Monsieur MORAND Maurice, les plus âgés de la commune ayant pu participer à ce repas convivial.



Week-end de la pentecôte

Les promeneurs étaient au rendez-vous annuel de la pentecôte !

Nous avons eu quelques averses le samedi pendant le concours de pétanque mais cela n'a pas empêché les joueurs d'être présents en grand nombre.

Le feu d'artifice du samedi soir, comme toutes les autres années, était réussi et a fait briller les yeux. Mais avant ça il y a eu la retraite aux flambeaux qui est, elle aussi, tout aussi emblématique que le feu d'artifice !

Le dimanche après-midi, rendez-vous sur le city-stade pour différents tournois qui ont plu aux petits comme aux grands !



Pour continuer sur cette belle lancée, les sonneurs de trompes de chasse "Les Échos du Point du Jour" de Château-du-Loir ont été invités à jouer en l'église Saint-Pierre.

Et dès le dimanche après-midi, les petites mains des bénévoles ont préparé les tables et chaises pour l'organisation du marché gourmand du dimanche soir ; où là aussi, les promeneurs étaient au rendez-vous pour ce moment festif et convivial !

Et comme d'habitude, la journée du lundi était destinée à la brocante.

Le rendez-vous de l'année prochaine sera le week-end du 23 au 25 mai 2026 !



Pique-nique convivial du 12 juillet

Pour la seconde année, l'équipe municipale a organisé un rassemblement pour les habitants de la commune, lors d'un pique-nique convivial.

La commune offrait l'apéritif et chaque habitant apportait de quoi se restaurer.



Pour 2026, noté sur vos agendas que le pique-nique est prévu le samedi 11 juillet 2026.

Secrétaire de mairie

Départ ... en retraite !

Il y a 42 ans, à l'âge de 20ans, un certain Jean-Pierre Mazé est venu recruter Sylvie SAMEDI pour un contrat de trois mois ; 4ans plus tard, le centre de gestion l'a contacté pour travailler à mi-temps à Savigné sur Lathan en complément de Villiers. Puis au décès de Louis Bouchet en 1992, son Maître formateur, Sylvie a pris le poste de secrétaire à Villiers au bouin.

Ainsi, pendant toutes ces années, Sylvie a travaillé au service de la commune, ayant eu une grande carrière avec des évolutions permanentes : l'informatique, le minitel, le fax, internet, le pointage des chômeurs, les fiches d'Etat Civil, les permis de chasse, la vente des terrains constructibles, la gestion du cimetière et plein d'autres tâches administratives. Sans oublier son amour pour les animaux, chiens et chats, récupérés ou abandonnés.

Et tout cela sous la houlette de quatre maires différents ; Roger LELEU pendant 18 ans, René DE BOUILLÉ pendant 13 ans, Martine NAVEAU pendant 6 ans et Daniel SAMEDI durant 6 ans également.

Le vendredi 19 décembre, une soixantaine de personnes se sont réunies (conseillers municipaux et anciens conseillers, collègues et anciens collègues, agents de la Trésorerie, famille...) pour remercier celle qui s'est engagée auprès du village et de ses habitants tout au long de sa carrière.

Sylvie a pris sa retraite au 31 décembre 2025.

Maintenant sa vie va changer mais Sylvie a plein d'occupations : la course à pied, les fleurs, le jardinage, le secrétariat du foot, oeuvrer lors des soirées organisées...

Nous lui souhaitons une belle retraite !



Nouvelle recrue ...

Depuis le 1er septembre 2025, Amélie HUET est arrivée en mairie pour la passation du poste de secrétaire de mairie, en prenant la suite de Sylvie.

Enfant du pays, attachée à nos petits villages, Amélie est prête à s'investir pour la ruralité et remplir au mieux sa mission de service public.

Souhaitons lui la bienvenue !

Ecole Ivry Gitlis

L'école primaire Ivry Gitlis accueille les enfants de 3 communes : Villiers-au-Bouin, Braye sur Maulne et Marcilly sur Maulne. Pour la rentrée 2025-2026, elle compte 83 élèves répartis sur 4 classes. Voici la répartition de cette année :

PS/ MS	Les enseignantes : Mme Charrais et Mme Martin (le jeudi) Elles sont accompagnées par deux ATSEM : Sylvie Fontaine (le lundi et le mardi) et Annie Leleu (le jeudi et le vendredi)	18 élèves soit 10 PS et 8 MS
GS/CP	Les enseignantes : Mme Torrès et Mr Noël (le jeudi, jour de décharge pour la direction)	23 élèves soit 10 GS et 13 CP
CE1/CE2	Les enseignantes : Mme Aléhause et Mme Dablanc (le jeudi) travaillent avec Mme Leray, AESH	22 élèves soit 12 CE1 et 10 CE2
CM1/CM2	L'enseignant : M Grouin travaille avec Mme Rémond, AESH	20 élèves soit 6 CM1 et 14 CM2

Élections :

Les parents ont élu leurs représentants :
M Villeneuve, Mme Pain, Mme Vallatet
Mme Paineau en tant que titulaires.
Cette année, il n'y a pas de suppléants
car personne ne s'est présenté.

Contact :

Directrice : Mme Torrès Téléphone : 02.47.24.01.91
Email : ec-gitlis-villiers-au-bouin@ac-orleans-tours.fr

Jour de décharge : le jeudi

Le Réseau d'Aides Spécialisées :

Mme Pichon-Dupont : Enseignante à dominante pédagogique
Téléphone : 02.47.24.37.69
Mme Ruault Violaine : Enseignante à dominante comportementale
Mme Malot : Psychologue scolaire
Téléphone : 07.44.70.75.29



Les activités et sorties de l'année :

Comme chaque année nous essayons de proposer à nos élèves diverses sorties et évènements au sein de l'école.

Tout au long de l'année, l'association Anim'aux près est intervenue dans toutes les classes afin de travailler autour des émotions par le biais de la médiation animale. Chaque classe a bénéficié de 4 séances.



En janvier, un spectacle autour des contes a été proposé aux élèves. Mme Duchêne, conteuse, a revisité les contes traditionnels.

En février, les classes de PS/MS et GS/CE2 ont participé à une rencontre USEP autour des jeux d'opposition le 7 février à la salle des fêtes de Villiers-au-Bouin. Les élèves de l'école de Channay se sont joints à nous lors de cette rencontre.



En mars, l'école a fait son carnaval ! Après un défilé dans les rues du village, M Carnaval a été brûlé. Un goûter a été offert par l'APE.



Le 21 mars, toute l'école est partie à Tours : les élèves de la GS au CE2 ont assisté à un concert « Elliott et Clara » au grand théâtre de Tours.

Pendant ce temps les PS-MS ont visité le CCCOD. Ensuite, ils ont pu prendre le tramway et visiter la gare de Tours. L'après-midi, les CP-CE1 sont allés au musée d'histoire naturelle et les CM1/CM2 au CCCOD.



En avril, la MAIF a organisé, pour les classes de GS/CE2 et CP/CE1, des jeux autour des dangers domestiques.

En mai, comme chaque année, les gendarmes sont intervenus dans l'école afin de faire passer le permis internet pour les CM2 et le permis piéton au CE2.

Le 22 mai, les PS/MS et les GS/CE2 sont allés à Murmur'Ane, où nous avons fait des ateliers en lien avec la ferme, la nature et particulièrement avec les ânes. Les CP-CE1 et les CM1-CM2 y sont allés le 17 juin.



En juin, les enfants ont proposé un spectacle de fin d'année autour des contes, notre thème de l'année. A la fin du spectacle, nous avons procédé à notre traditionnelle remise des diplômes. Puis une kermesse et un repas ont été organisés par l'APE. Chaque enfant a reçu un cadeau.



Après seulement 1 an avec nous, M Tortay Victor, l'enseignant des CM1-CM2 a dû céder sa place à M Grouin Kevin. Nous remercions M Tortay pour sa bonne humeur et son professionnalisme.

En septembre, les GS-CP ont commencé un cycle de piscine (du 11 septembre au 4 décembre)

Le 15 septembre, les enfants ont eu le plaisir de revoir Jodie, notre intervenante musique.

Nous remercions la mairie pour le financement de la piscine ainsi que de l'intervenante musique.

En octobre, nous avons fêté Halloween. Un goûter a été offert par l'école sur le temps scolaire. Puis de 16h30 à 18h30, l'APE a organisé un moment convivial avec parents, enfants et équipe pédagogique.



En novembre, toute l'école est allée à Carnuta (le musée de la forêt à Jupilles).



En décembre, tous les enfants ont participé à la création d'objets à vendre pour notre marché de Noël. Les enfants avaient préparé danse et chansons de Noël.

Le 16 décembre l'APE a offert un spectacle et un goûter de Noël. Nous avons également pu rencontrer le père-noël qui est venu les mains remplies de cadeaux.



Nous voulions remercier l'APE pour leurs participations sur de nombreuses sorties et événements. Grâce à eux ainsi qu'aux diverses actions de l'école (vente de sablés, cookies, photos, marché de Noël...) nous pouvons offrir aux enfants de nombreuses sorties et interventions pédagogiques.

Association des parents d'élèves de l'école

Ivry Gitlis



Une association basée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.

Bilan de l'année 2024-2025

Constituée de parents bénévoles, l'association a pu mettre en place de nombreuses actions qui ont rencontré un certain succès. Les différentes ventes (jus de pommes, saucissons) la soirée dansante du 15 mars et le concours de pétanque du 17 juin ont permis de récolter des fonds qui ont pu soutenir des projets pédagogiques, parmi lesquels des sorties scolaires. Nous avons renouvelé l'opération « bennes à ferraille ». L'occasion pour les particuliers de se débarrasser de leur ferraille en faisant une bonne action pour l'association.



A l'occasion de la kermesse de fin d'année scolaire, l'équipe de l'A.P.E s'est mis à pied d'œuvre pour proposer aux enfants et leurs familles une soirée sympathique et conviviale, autour d'un repas, de jeux. Un vrai plaisir de se réunir ainsi !

Année 2025-2026

Lors de l'Assemblée Générale de septembre 2025, et en respect des statuts, une partie du bureau a été renouvelé :

Président : Johan BODIN ; Vice-Présidente : Laura PAIN ; Secrétaire : Cécile BANCHE ;

Vice-Secrétaire : Anne-Charlotte ROUSSELLE ; Trésorier : Antoine FONTENAY ;

Vice-Trésorier : Cécile LEHOUX

Alors, si vous aussi en tant que parents d'élèves de l'école, vous avez envie de nous rejoindre, c'est une équipe solide, conviviale et pleine d'énergie qui sera ravie de vous accueillir.

En attendant, nous vous souhaitons, à toutes et tous, une belle et heureuse année 2026, au cours de laquelle vous pourrez nous retrouver sur nos manifestations.



Folies en scène

L'association Folies en Scène, créée en 2025 par quelques passionnés de théâtre, cinq comédiens aidés de trois bénévoles, à pour but de créer chaque année un spectacle.

Avec l'appui de la municipalité de Villiers au bouin, ainsi que du Crédit Agricole, nous avons pu proposer le temps d'un week-end (fin octobre) la pièce sur laquelle nous avons travaillé toute l'année : trois représentations couronnées de succès, dans la joie et la bonne humeur, qui ont ravi le public venu en nombre pour notre première.

Évidemment nous avons déjà pris date pour l'automne 2026, avec une nouvelle pièce. Mais nous sommes heureux de vous annoncer notre souhait de nous produire dans d'autres communes, notamment à Chemillé sur Dême le 25 janvier 2026 et Marcilly sur Maulne le 08 février 2026.

Tout cela n'est possible que grâce à des comédiens passionnés, qui espèrent accueillir toute personne désireuse de se lancer dans l'aventure pour jouer ou venir nous aider en coulisses.

Nous remercions particulièrement la troupe de théâtre de La Compagnie des Sans Noms pour son aide et son expertise.

Nous espérons vous accueillir de nombreuses années pour de chaleureux moments de partage, de rires, de convivialité.



Le Club de l'Amitié

Les années se succèdent à vive allure. Le nombre de nos adhérents est toujours en légère hausse. C'est avec joie que nous nous retrouvons. Il a été décidé par vote de se réunir tous les jeudis pour se retrouver plus souvent pour la belote et les jeux divers, bavarder et donner quelques nouvelles du village dans un esprit de détente.

Nous avons débuté nos activités le 4 mars par un concours de belote – 148 participants.

Un deuxième concours de belote le 4 novembre - 184 participants. Les « accros de belote » viennent toujours avec plaisir. Un lot pour chacun suivant la chance.

Nos trois bals 2025 toujours attendus par les fidèles danseurs.

Bal du 14 mars avec l'orchestre Manu BLANCHET – 265 entrées

Bal du 19 septembre avec l'orchestre Nicolas DEVOIR – 191 entrées

Bal du 21 novembre avec l'orchestre Bruno LEBLANC - 192 entrées

Plus de danseurs qu'en 2024 pour les mêmes périodes. Est-ce le réchauffement climatique qui a été favorable au dynamisme et engouement pour la danse en 2025 ?

Merci aux membres du Club qui s'impliquent dans la préparation des bals et de l'accueil.

Nos repas annuels dans la convivialité sont bien appréciés de tous.

Le 6 février 2025 – Tête de veau « restaurant l'Ardillière à Couesmes

Le 2 octobre 2025 – Repas d'automne au restaurant l'Ardillière à Couesmes

Bon menu pour les 2 repas appréciés par tous et terminés par la traditionnelle belote.

Nos sorties 2025 :

Journée Alsacienne le 28 mars à Denezé-sous-Doué à l'Auberge de la Caverne Sculptée.

Déjeuner typique alsacien animé par Dany le Yodleur « l'origine le Yodleur est un chant pour rappeler le bétail et une forme de communication entre les bergers des montagnes ».

Danses, chants, rires et animation alsacienne pleine de vitalité par Dany. Puis place au groupe folklorique avec « les Coquelicots de Strasbourg » Danses traditionnelles (fêtes vigneronnes, fêtes du houblon, fêtes d'été...) Ludo, le sonneur de cor des Alpes nous a fait découvrir la beauté de cette musique ancestrale.



Journée à la guinguette de Rochemorbon le 24 juillet, repas sympathique sous bâche plastique par où passe le souffle du vent. Un orchestre musette pour les amoureux de la danse, nous charme par ses airs connus. Promenade le long de la Loire pour digérer et se dégourdir les jambes. Un peu de pluie par moment, mais très bonne journée.

Journée déjeuner spectacle à Beaumont-en-Veron le 4 décembre « Noël avant Noël » organisé par l'autocariste Archambault. Une fin de repas avec le trou normand. Repas dansant animé par un dynamique accordéoniste. Puis spectacle avec le cabaret CHERIE FOLIE'S. Show éblouissant interprété par de superbes danseuses qui termineront par « le French Cancan » et d'excellents chanteurs – Virgil Garreau et Hélène Segara.

Retour à Villiers avec notre sympathique colis de Noël.

Pour terminer l'année 2025, le 18 décembre dans notre salle bien décorée, notre buche de Noël faite par notre nouveau boulanger de Villiers, accompagnée de bouchées de chocolat et clémentine. Dans une ambiance chaleureuse pour terminer l'année 2025, devinez quoi = une petite belote.

Dates à retenir pour l'année 2026 :

Assemblée Générale du Club le jeudi 29 janvier

Belote le mardi 3 mars

Bal le vendredi 13 mars avec Manu BLANCHET

Sortie « Fête du jarret » le mardi 28 avril avec l'humoriste PAULO

Bal le vendredi 18 septembre avec Jean Michel OLIVIER

Belote le mardi 3 novembre

Bal le vendredi 20 novembre avec Samuel HIDIER

Notre association accueille avec joie chaque année, quelques nouveaux membres et nos plus anciens viennent toujours avec plaisir pour rompre leur solitude et participer à la belote.

Amitiés à tous les membres du Club.

BONNE ANNEE 2026

L'Amicale Sportive de VILLIERS AU BOUIN

L'aventure de l'ASVB, c'est fini. Nous ne verrons plus les couleurs "rouge et blanc".

Le club a été créé en 1942 ayant pour objet « la pratique des exercices physiques, notamment du football et de créer entre ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie ».

En 1986 a été créé l'école de football sur l'initiative de Daniel SAMEDI.

Plein de souvenirs pour de nombreuses générations, des montées, des descentes mais toujours avec un bon esprit.

Finaliste de la coupe d'Indre et Loire ; en 1973 échec face à Amboise, 1994 défaite face à Montlouis et 2010 défaite face au Ripault.

Des projets menés à bien avec les bénévoles comme la construction du bâtiment des vestiaires totalement réalisée sous la direction de Eric BODIN, deux ans de travail, fourni par les dirigeants et les joueurs. Un travail remarquable.

En 1999, réalisation du tournoi des jeunes « Challenge Maine Anjou Touraine », avec beaucoup de travail des bénévoles menés par Eric BODIN pour une journée offerte à nos jeunes footballeurs. Le covid a mis fin à l'organisation de ces belles journées pleines d'ambiance. Que de souvenirs pour ceux qui y ont participé !

En 2001, création du logo de la vachette par Johann Vanneau avec beaucoup d'humour ; la tour représente la Touraine et la vache reflète l'ancienne laiterie de Villiers au Bouin.

Un club avec des fidèles dirigeants.

Bernard Breton président pendant 25 années. Bernard Folmer 45 ans au club dont 40 ans en qualité de trésorier, Henri Morand au club en tant que secrétaire pendant plus de 25 ans, Jacquelin Blondeau dirigeant pendant 49 ans ; Daniel Samedi arrivé en 1977 en qualité de joueur, entraîneur des séniors de 1989 à 2000 et président depuis 27 ans ainsi que bien d'autres qui ont donné de leur temps comme éducateurs, dirigeants, arbitres et supporters.

Sans oublier les épouses qui n'étaient pas dirigeantes mais qui étaient toujours présentes pour donner un coup de main pour les soirées, les tournois et tenir la buvette ; cela toujours dans la bonne humeur (Liliane, Claudine, Jeannine, Martine, Laurence, Sylvie...) pour nommer que les plus fidèles mais il ne faut pas oublier toutes les personnes moins présentes mais qui sont indispensables à la vie d'un club.

L'ASVB laisse place au FCSVL !



PRÉFECTURE
D'INDRE-ET-LOIRE

1^{re} Division
1^{er} Bureau

ASSOCIATIONS
N° 1561

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉCÉPISSÉ
D'UNE DÉCLARATION RELATIVE AU CONTRAT D'ASSOCIATION
(Loi du 1er juillet 1901)

Nous, Préfet d'Indre-et-Loire, *officier* de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association;

Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de cette loi;

Vu la déclaration, en date du *6 août* 1948, parvenue à la Préfecture le *même jour* 195*8* par laquelle M. *Daveau, Eugène* demeurant à *Villiers-au-Bouin* fait connaître qu'une association s'est formée dans *cette commune* sous la dénomination de *"Amicale Sportive de Villiers-au-Bouin"*, ladite association, qui a son siège social à *Villiers-au-Bouin (Ecole de Bourg)* ayant pour objet *la pratique des exercices physiques, notamment du football association et de créer entre ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie.*



❖ LE PETIT ROUGE ET BLANC N°2 ❖

Rédacteur : Daniel SAMEDI

L'Amicale Sportive de Villiers au Bouin a été fondée en 1941 et modifiée en décembre 1948

NOUVEAU BUREAU

Président : Daniel SAMEDI
Vice-Présidents : Jacquelin BLONDEAU - Jacky LEMEUNIER
Secrétaire : Henri MORAND - Adjoint : Gilles MORAND
Trésorier : Bernard FOLMER - Adjoint : Thierry GROSSAT
Dirigeants : Jean-Claude PEROUX, Joël GILLES, Jean-Luc FONTENAY, Patrick RIMBAULT, Pascal MARCHAND, Bertrand PINEAU, Jean-Luc CERAN.
Arbitre du Club : Patrick RIMBAULT
Entraîneur : Pierre CHASLES
Président d'honneur : Bernard BRETON

COMMISSION

DE DISCIPLINE
Cette commission a été créée pour régler tous les litiges et conflits au cours de la saison.

Membres : MM. SAMEDI D., FOLMER B., RIMBAULT P., GILLES J., MARCHAND P., plus les 2 capitaines et l'entraîneur.

HOMMAGE

Bernard BRETON élu président en 1974 au sein d'un club en perdition a laissé le flambeau à Daniel SAMEDI. Il a su pendant ces vingt cinq années donner un élan nouveau au club et laisse à son successeur une situation saine. Merci Bernard pour le travail que tu as fait. Le bureau de l'ASVB t'a nommé président d'honneur et te demande de rester le photographe du club. Tu prends de si belles photos. Nous comptons sur toi.

AU REVOIR

La famille SPINELLI nous quitte pour d'autres horizons, pour des raisons professionnelles. L'italien comme nous le surnommons, a été joueur au club puis dirigeant depuis 2 ans, nous le regretterons pour sa bonne humeur. Bonne chance.

RESULTATS DE LA SAISON 98-99

DEBUTANTS

Malgré des entraînements et des plateaux annulés, en raison du mauvais temps, nos débutants ont fait du bon travail et ont progressé de manière étonnante. Ils ont été assidus aux entraînements et présents aux plateaux, ce qui leurs a permis de se mesurer à d'autres équipes. En débutants, il n'y a pas de championnat, c'est très convivial. Pour clôturer la saison, un plateau départemental a eu lieu à Luynes avec remise de récompenses aux enfants. Bravo à tous.
Daniel SAMEDI

POUSSINS

L'équipe 1 qui jouait au Niveau 1 a fait un excellent début de saison en gagnant tous ses matchs de septembre à décembre. Malheureusement à cause de 2 ou 3 joueurs blessés, la 2ème partie fut beaucoup moins favorable.
L'équipe 2 qui jouait au Niveau 3 a eu des difficultés, passage du foot à 5 au foot à 7. Malgré les résultats plus que moyens, ces poussins 1ère année promettent beaucoup pour l'année à venir.
Eric METAYER



Football Club Souvigné Villiers St Laurent

L'ASVB a fusionné par absorption avec l'Etoile Sportive de Souvigné et l'Etoile Sportive de St Laurent. Après de nombreuses réunions et des compromis, le nom de « FOOTBALL CLUB SOUVIGNE VILLIERS ST LAURENT » « FCSVL » a été validé.

La couleur du club issue de cette fusion est le bleu nuit.

La Fusion entre les trois clubs est le fruit de réflexion depuis plusieurs années. Le souhait est d'unir les forces de ces clubs, afin de pouvoir pérenniser la pratique du football dans les trois communes et de maintenir des équipes de jeunes dans toutes les catégories.

Depuis plusieurs années, des ententes de jeunes étaient pratiquées avec St Laurent et la saison dernière avec Souvigné.

Les clubs de St Laurent et de Souvigné n'ont pas d'équipe "seniors".

Le nouveau club s'est formé avec 10 membres de l'ASVB, 3 membres de l'Etoile Sportive de Souvigné et 2 membres de l'Etoile Sportive de St Laurent.

Le Président : Daniel SAMEDI ; Vice-Présidents : Michel QUENNEHEN et Jean-Noël BOUCHET

Trésorier : Camille CAMACHO ; Trésoriers adjoints : Thomas FLEURINET et Bernard CHAPIN

Secrétaire : Sylvie SAMEDI ; Secrétaire adjointe : Clarisse BODIN

Membres : Joël NAVEAU, Antoine FONTENAY, Benoît GILLES, Julien GUILLOTEAU, Antony RIVOAL, Jean-Pascal LABBE et Yoann RENO.

L'équipe senior 1 évolue en 2ème division suite à son ascension de la saison dernière.

L'équipe senior 2 est en entente avec le Pays du Racan (pas suffisamment de joueurs dans les deux club), évolue en 4e division.



Les équipes des jeunes à 11 : U 17, U15 et U 13 jouent au stade municipal.

Les 2 équipes U11, U9 et U7 se partagent sur les terrains de Souvigné et de St Laurent.

Le club a aussi une équipe féminine qui joue le dimanche matin sur le stade du bourg à Villiers et une équipe vétérans qui dispute leur match le vendredi soir au stade municipal de Villiers.

Un projet de foot en marchant est mené par Jean-Noël BOUCHET si vous êtes intéressé n'hésitez pas à le contacter au 06 22 75 40 70.

Si vous êtes intéressé pour jouer ou devenir dirigeant vous serez les bienvenus, nous sommes toujours à la recherche de joueur ou de bénévole.

Le FCSVL organisera les manifestations habituelles dans les communes respectives : Soirée Réunionnaise, loto, concours de pétanque, soirée choucroute.



Le Foyer Rural

Une vie simple...

De fin octobre à fin mars, le Foyer Rural met en place un nouveau concept au Domaine de La Boulerie le dimanche et le mercredi après-midi de 14H30 à 17H30.

Crénon de nom, un petit canon qu'c'est bon !

Revenir

Apprendre

Nous recevrons sur rendez-vous des groupes de 6 personnes pour découvrir les 2 magnifiques maquettes réalisées par Robert, qui représentent la ferme de la Boulerie et le bourg de Villiers-au-Bouin en 1950 dans ses souvenirs.

Se souvenir

Chacun pourra participer et les conversations se poursuivront devant la grande cheminée de l'habitation 1900 en dégustant un dessert et une boisson.

L'entrée sera gratuite et la participation à votre convenance
Réservation auprès de Robert au 07 80 27 64 30

Amicale Fêtes et Loisirs

Déjà 10ans (depuis 2015) que nous sommes parmi vous pour vous faire partager des moments les plus festifs possibles, passant d'une soirée conviviale à une journée sportive, l'amicale fêtes et loisirs dressent un bilan très positif de l'année passée.

Une soirée d'avril moules frites, très réussie avec une soixantaine de personnes en plus.

Pour les 3 jours de Villiers, victime de notre succès, nous avons été contraint de refuser quelques équipes de boulistes, nous avons 130 équipes d'engagées. Pour notre brocante, une soixantaine d'exposants ont participé sous une météo très clémente.



En juin, la course à pied "La Fardillière" s'est très bien déroulée malgré la canicule, la fréquentation des coureurs a été en augmentation.

En ce qui concerne le loto, c'était notre deuxième édition et les amateurs de jeux étaient bien au rendez-vous.

Nous terminons sur notre fête de Noël très réussie, malgré les visites en baisse pour notre bourse aux jouets. Nous avons eu comme toujours, un superbe spectacle pyrotechnique qui a attiré beaucoup de monde.

Pour les projets de l'année à venir, nous repartons sur les mêmes, en essayant de faire toujours de mieux en mieux et voici les dates à retenir :

- Samedi 12 avril : soirée moules frites
- Samedi 23 mai : concours de pétanque
- Lundi 25 mai : brocante
- Dimanche 14 juin : course à pied "la Fardillière"
- Samedi 19 septembre : loto
- Samedi 12 décembre : fête de Noël

Amicale Fêtes et Loisirs

Toute l'équipe est très motivée pour vous accueillir dans la joie et la bonne humeur.

Je terminerais au nom de l'amicale en vous remerciant car sans vos visites, cela n'existerait pas.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année et vous disons à très bientôt pour les prochains évènements 2026.

Voici la composition du Bureau :

- Président : Grégory THOMASSEAU
- 1er Vice-Président : Stéphane GABOUT
- 2ème Vice-Président : Chantal BODIN
- Trésorière : Aurélie DARAN
- Vice-Trésorière : Alexandra PAINEAU
- Secrétaire : Fabienne ROSELLIER
- Vice-Secrétaire : Michel JUMELIN

Et les membres du Bureau :

- Melina GILLES
- Nelly LEROUX
- Joelle BRUNET
- Sandrine RAIMBAULT
- Jerome CHAUVELIER
- Béatrice THOMASSEAU
- Marc ZALIVADNI
- Marie-France ZALIVADNI
- Alain MARCHESSEAU
- Marc BRENDEL

Sans oublier les membres adhérents :

- Elisabeth DIAZ
- Eric BODIN
- Grégory ROCAND
- Francis CHAUVET
- Marie-France CHAUVET
- Laurence JUMELIN
- Sylvie SAMEDI
- Daniel SAMEDI
- Annick MARCHESSEAU
- Mickael LEROUX
- Dominique MENAGER

Association La Boule au Boyenne

C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que nous vous présentons aujourd'hui notre association de pétanque La Boule Au Boyenne, qui entame sa première année d'existence.

En seulement quelques mois, notre association a déjà réuni 117 adhérents, âgés de 7 à 77 ans.

Ce chiffre est une véritable réussite et montre l'intérêt, l'envie et la passion partagée autour de la pétanque dans notre commune et ses alentours.

Dès sa création, notre objectif a été clair : proposer une activité accessible à tous, basé sur le loisir, la convivialité et le plaisir de se retrouver. Ici, chacun peut jouer à son rythme, sans esprit de compétition, dans un cadre respectueux et chaleureux.

La diversité des âges est l'une de nos plus grandes richesses. Les plus jeunes découvrent la pétanque avec curiosité et enthousiasme, tandis que les plus anciens transmettent leur expérience et participent à créer un véritable esprit de groupe.

Cette première année est aussi le fruit d'un engagement collectif : celui des bénévoles, des membres fondateurs et de tous les adhérents qui ont cru en ce projet dès le départ. Grâce à eux, l'association a rapidement trouvé sa place et posé des bases solides pour l'avenir.

Pour la suite, notre ambition est simple : continuer à faire vivre cette belle dynamique, développer les rencontres, organiser des moments de partage et faire de notre association un lieu de convivialité ouvert à tous.

Pour conclure, cette première année marque le début d'une belle aventure humaine, réunissant 117 passionnés de 7 à 77 ans autour d'un sport simple, populaire et fédérateur.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps prochain.

Nous vous remercions de votre attention.

Nous remercions également la municipalité pour le prêt des terrains.

Le 2 février 2025 a eu lieu l'élection des membres du bureau, composé ainsi :

Président : Benoît GILLES

Vice-Présidente : Mélina GILLES

Trésorier : Yoann RENO

Vice-trésorier : Julie CHABENAT

Secrétaire : Camille CAMACHO

Vice-secrétaire : Allison DA SILVA



Rémi + à la demande

Rémi

FACILITE VOS DÉPLACEMENTS

J'y vais avec Rémi ! et vous ?

RÉMI 37

Rémi+ à la demande

VOUS EMMÈNE DE VOTRE DOMICILE VERS LES COMMUNES PRINCIPALES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ACCESSIBLE À TOUS
Tarif identique au car

SECTEUR

Château-la-Vallière

37-48 - Oct. 2025

*INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : WWW.REMI-CENTREVALDELOIRE.FR

Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS !

ZOOM SUR

LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE

J'HABITE JE VAIS

CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE

RÉMI + À LA DEMANDE

VOUS EMMÈNE VERS LES COMMUNES PRINCIPALES DE VOTRE SECTEUR

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au **0 806 70 33 33** Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur www.remi-centrevaldeloire.fr

JOURS	ALLER ARRIVÉE À	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE
CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE			
LUNDI	9 H 30	RUE DES PORTES DE FER (MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE) PLACE DU CHAMP DE FOIRE (LA POSTE, COMMERCES, MARCHÉ) AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE (CENTRE COMMERCIAL)	11 H 30
MERCREDI	13 H 30		15 H 30

Une voiture en autopartage à Château la Vallière

La Région Centre-Val de Loire, en partenariat avec la CCTOVAL et la mairie, met en place un véhicule électrique en autopartage sur la commune.

L'objectif : faciliter les déplacements sur le territoire et limiter la pollution grâce au moteur électrique. Stationné rue du 8 mai 1945 où des travaux de raccordement ont eu lieu, le véhicule devrait être utilisable dès la fin de l'année 2025.

Il pourra être réservé à la journée ou sur une plage horaire, pour un prix abordable. Pour en bénéficier, inscrivez-vous dès à présent sur le site remiautopartage.clem.mobi ou téléchargez l'application Clem mobi.

Retrouvez toutes les informations sur l'offre d'autopartage ici : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/services/remi-autopartage/>



Pour vous déplacer sur le territoire, pensez aussi au nouveau service de Transport à la Demande, accessible le lundi matin et mercredi après-midi pour vous rendre au centre de Château-la-Vallière, et le mercredi matin et après-midi pour vous rendre à Savigné-sur-Lathan. Plus d'informations ici : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/remi-plus-a-la-demande/>



Election

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale !

COMMENT S'INSCRIRE ?

-En Mairie ou par courrier à l'aide du CERFA n°12669*02 disponible en mairie ou en ligne sur Service-public.fr, joignez-y une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe)

-En ligne, grâce au téléservice disponible sur service-public.fr <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ; sur présentation d'un justificatif d'identité recto/verso et d'un justificatif de domicile numérisés.

La fin des inscriptions était fixée au 06 février 2026 pour les prochaines élections municipales.

Changement majeur pour 2025 !

En application de la loi du 21 mai 2025, les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : le scrutin de liste paritaire devient la règle, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Un scrutin de liste paritaire proportionnel : il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Dates à retenir !

Les 15 et 22 mars 2026 pour les élections municipales.

Recensement

16 ans, c'est le recensement !

A partir de 16 ans, le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'être convoqué à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. Il s'adresse à tout jeune français.

La demande doit être faite directement en mairie. Il faut alors présenter le livret de famille des parents et une pièce d'identité.

L'attestation de recensement qui est délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique).

Tarifs

SALLE DES FETES ODETTE LAMBERT

- 300€ pour 24 heures
- 400€ pour le weekend
- 600€ pour 24 heures pour les organisateurs de bal disco
- 500€ pour 24 heures pour un usage commercial
- 100€ pour 24 heures aux associations de la commune après 1 utilisation gratuite de 24h
- 100€ pour un vin d'honneur ou un usage de quelques heures en semaine

Location vaisselle 50€

Une caution de 500€ est demandée à chaque utilisateur.



CANTINE

Prix du repas :

- 4.30€ pour les réguliers
- 4.80€ pour les occasionnels

Les repas sont livrés par le traiteur JMG de la Membrolle.



GARDERIE

Prix à la demi-heure :

- 1.20€ (toute demi-heure commencée est due)

CIMETIERE

Concession :

- 15 ans : 100€
- 30 ans : 200€

Caveautin :

- 15 ans : 80€

Columbarium :

- Case de 15 ans : 300€ une urne
- 100€ urne supplémentaire

Jardin du souvenir :

- Dispersion : 50€



État civil



NAISSANCES

LAGERE Louis	27 janvier
HEBERT Eloann	28 janvier
GENNETAY Léo	18 février
PERFILLON Elio	18 février
MARY Juliette	06 mai
JOYEUX POTIER Eliot	02 juin
BARBIER Haïvy	28 août
DUTERTRE Myla	25 septembre
MOREAU Isaac	11 octobre
VACHERON Raphaël	23 novembre

CILLI Anthony et CROSNIER Aurore	21 juin
MONSIGNY Bernard et LOUBEYRE Annick	13 septembre



MARIAGES



DECES

THOMAS Catherine née CONEGGO	08 janvier
GUIDOIN Danielle née RIMBAULT	19 février
AUVERGNON Françoise née GROT (transcription)	15 avril
BLONDEAU Michel (transcription)	25 mai
LAROSE Marie-Claire née LAIN	26 août
BERRY Nathalie (transcription)	02 octobre

Le salon de coiffure

En début d'année, le salon de coiffure tenu par Monsieur Prevost Alain, depuis 42 années, a été fermé quelques semaines suite à son départ en retraite.

Mais nous avons pu à nouveau bénéficier des services d'une coiffeuse pour la reprise du salon le 06 mai 2025 par Mme Leroux Marine.

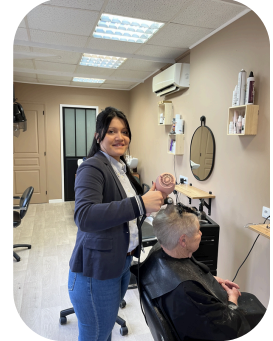
Nous lui souhaitons la bienvenue !

Coordonnées :

📍 3 rue des écoles 37330 Villiers-au-Bouin

☎ 02 47 40 79 26

🕒 Uniquement sur rendez-vous



La boulangerie

La Boulangerie Pâtisserie Fontenay : un commerce de proximité qui reprend vie à Villiers-au-Bouin !

Depuis le mois de décembre, la **Boulangerie Pâtisserie Fontenay**, située **5 rue de La Libération à Villiers-au-Bouin**, a rouvert ses portes grâce à **Antoine et Alexandra**, artisans passionnés, désireux de faire revivre ce commerce essentiel au cœur du village.

Après une ouverture réussie et une belle dynamique, la boulangerie propose quotidiennement **pains, viennoiseries, pâtisseries et galettes**, entièrement fabriqués sur place, dans le respect du savoir-faire artisanal. Ils proposent également leurs services pour accompagner les **moments importants de la vie** : anniversaires, fêtes de famille, repas entre amis, baptêmes, communions ou événements professionnels.

Au-delà de la qualité des produits, Antoine et Alexandra ont à cœur d'accueillir chacun dans une **ambiance conviviale, familiale et bienveillante**, contribuant ainsi à faire de la boulangerie un véritable lieu de vie et de rencontre.

Vous y trouverez également le journal en dépôt chaque jour de la semaine pour La Nouvelle République 37 et Le Petit Courrier, le vendredi.

Ils tiennent à **remercier chaleureusement la commune, les habitants et tous ceux qui font vivre ce commerce au quotidien**, par leur fidélité, leurs encouragements et leur présence depuis la réouverture.

Coordonnées :

📍 Boulangerie Pâtisserie Fontenay -

5 rue de la Libération, 37330 Villiers-au-Bouin

☎ 09 83 44 06 38

🕒 Ouvert du mardi au dimanche matin - fermé le lundi



Les entreprises



Pension canine & féline
La Georgettière

Votre pension pour chien et chat près de Tours

www.lageorgettiere.com

06 04 14 68 08

1644 Chemin de la Georgettière
37330 Villiers-au-Bouin



Elise MIREBAULT 06 13 05 12 96

OSTEOPATHE
EQUIN & CANIN

WWW.FRANCAOSTEO.COM

Entretien Véhicule
Reprogrammation moteur - Conversion éthanol - Montage pièces performantes

Swap & Performance

06 14 77 86 95

swap.performance.france@gmail.com

Hôtel ** Restaurant Traiteur

Le Grand Cerf

Yann Meunier
et son équipe

service traiteur pour mariage, repas de famille...
dans nos salles ou le lieu de votre choix



13 La Porerie, route Le Lude - Château la Vallière
37330 Villiers au Bouin tél : 02.19.26.59.45
e.mail: info@legrandcerf.fr internet: www.legrandcerf.fr

GAYRAUD Christian

La Porerie

06 08 89 04 46

TOURNAGE-FRAISAGE

USINAGE SUR METAUX

Les Ciseaux d'M

Marine Leroux

coiffure mixte

place du 8 mai 1945 37330 villiers-au-bouin

Sur rendez -vous

0247407926

Vente Location

Avis de valeur offert

06.70.79.03.69

Alexandra PAINEAU

MARMITES

BAR & RESTAURANT

02.47.24.03.76

PASSION PATISSERIE - NAIMA VACHERON

Gâteaux sur mesures - Ateliers virtuels

07 49 96 90 16

passionpatisserie37@gmail.com

BOUDEVIN Jean-Michel

Terrassement - Aménagement de terrain
Déblaiement - Remblaiement

Raccordements
Evacuations: (eaux usées, eaux pluviales)
Poses de fosses toutes eaux
Filtre à sable
Pelle

5 rue P. et M. Curie 37330 VILLIERS AU BOUIN

Tél/Fax: 02 47 24 69 85 Port. 06 74 61 73 83

Les entreprises



Cyril BROSSAY
Débosselage sans peinture
06 14 68 08 09
bcsolutionsauto@gmail.com

SARL BARATTE Le Bouton - 37330 VILLIERS AU BOUIN

Abattage difficile
Élagage grimpeur
Broyage de végétaux
Entretien des espaces verts

Nacelle de 25m

02 47 24 18 45 - 06 79 09 64 99



**Le Clos
Camelin**

La nature vous veut du bien

Elevage de dromadaires
Activités au contact de nos animaux
Cosmétiques et chocolats au lait de chamelle

Site internet et boutique en ligne : www.lecloscamelin.com

**Le Clos
Camelin**

Elevage, activités, boutique

Uniquement sur rendez-vous

07 82 19 47 00
lecloscamelin@gmail.com

37330 Villiers-au-Bouin

Imprimé sur du papier recyclé



DOMAINE DE
LA BOULERIE
ÉVÉNEMENTS | GÎTES | SALLE DE RÉCEPTION

MANON GUIDOIN

La Boulerie
37330 Villiers au Bouin

06.40.18.15.17
laboulerie@outlook.com

www.domainedelaboulerie.fr



@domainedelaboulerie

SÉJOURS - ÉVÈNEMENTS - SEMINAIRES



06 17 98 66 05

contact@gitedelahautefolie.fr

www.gitedelahautefolie.fr

HÉBERGEMENT PREMIUM GRANDE CAPACITÉ
PISCINE - SPA - JARDIN BOISÉ



Didier PIÈTRE
Fruits & Légumes

En direct melon de Richelieu
Oranges/Pamplemousses/Citrons/Avocats/Clémentines
En direct agrumes du Portugal

3, Rue Echarlottes - 37130 La-Chapelle-aux-Naux
06 22 91 70 44 - 09 53 86 57 75 - pietred@free.fr



SARL FROGER
TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS
06 15 80 57 50 - VILLIERS AU BOUIN



**Peintre
Aurélie TOUPIU**

06 89 84 17 74
toupin.aurelie@orange.fr
Aurélie Peinture
37330 Villiers au Bouin

Présent les mardis matin sur la place de l'église

La rubrique de Greg



Quelques conseils de plantations de racines nues.

Avant toute chose, il faut bien connaître la nature de son sol !

Comment analyser son sol ?

Le sol est un environnement complexe, un biotope à part entière, sur lequel compte les végétaux pour se développer et être en bonne santé. Or, selon sa composition, il peut être plus ou moins adapté à certaines plantes. Et il se traite, se travaille différemment selon qu'il est sableux, limoneux ou argileux. C'est pourquoi il est important que le jardinier connaisse bien son terrain. Analyser le sol de son jardin est assez facile, d'autant qu'il existe plusieurs méthodes, selon la précision dont vous avez besoin pour votre travail de jardinier.

Pourquoi faire une analyse du sol ?

L'analyse du sol permet de déterminer quelques paramètres importants à connaître, en partie pour pouvoir cultiver des plantes bien adaptées à ce sol mais aussi, si besoin, pour pouvoir l'améliorer en toute connaissance de cause.

La terre idéale affiche un pH de 7, ce qui signifie qu'elle est neutre, bien équilibrée entre l'acide et le basique (calcaire, alcalin). Le pH du sol est très important pour les végétaux, car il joue sur la disponibilité des éléments nutritifs comme sur l'activité bactérienne. Dans un sol trop acide, les plantes seront en manque de calcium et de phosphore, notamment. De plus, la décomposition des matières organiques s'y fait difficilement. Un sol trop calcaire, par contre, provoquera des carences en magnésium et en fer. Cependant, toutes les plantes ne sont pas concernées par ces carences. En effet, certaines sont tout à fait adaptées à un sol trop basique ou trop calcaire (plus rare). Les plantes acidophiles par exemple ne tolèrent pas le calcaire.

·Un sol acide

·Un sol basique

La rubrique de Greg

Elle a également une composition parfaite au niveau de la proportion entre l'argile, le limon et le sable, ce qui lui donne une texture à la fois facile à cultiver, légère mais qui retient l'eau et les éléments nutritifs.

·L'argile est la particule minérale la plus petite qu'il peut y avoir dans un sol. Cette taille fait qu'elle s'agglomère très facilement dès qu'il y a un peu d'eau, devenant compacte, collante. En grande proportion, elle donne un sol qui retient beaucoup l'eau et les éléments nutritifs mais qui laisse aussi peu circuler l'air et l'eau. C'est pourquoi l'eau reste à la surface lorsqu'il pleut beaucoup. Et quand il fait chaud et sec, cette terre argileuse forme une croûte très dure qui se craquelle. Retrouvez nos conseils pour [rendre une terre argileuse plus souple](#).

·Le limon est une particule de taille moyenne. Sa présence en grande proportion donne un sol bien équilibré, fertile. Retrouvez nos conseils pour [préparer un sol limoneux](#).

·Le sable est la plus grosse des particules. Un sol sableux est très léger et perméable, il laisse filer l'eau et les éléments nutritifs. Il se réchauffe rapidement au printemps mais en été les végétaux qui y sont cultivés nécessitent des arrosages quotidiens. Retrouvez nos conseils pour [améliorer une terre sableuse](#).

Cette proportion très variable permet de distinguer plusieurs types de sols, sableux, limoneux ou argileux. Le sol contient également de la matière organique, en plus ou moins grande quantité et plus ou moins décomposée. Dans un sol équilibré et vivant, la matière organique est bien décomposée, le sol est alors humifère.

Comment analyser facilement le sol de son jardin ?

Il y a plusieurs méthodes pour analyser son sol, certaines étant plus précises que d'autres.

Attention, le sol de votre jardin peut varier d'un endroit à un autre. Faites plusieurs prélèvements pour chacun de ces tests ou bien réalisez le prélèvement là où vous allez faire une culture, les planches du potager par exemple.

Une analyse grossière

Il est assez facile de se donner une première idée de son sol avec quelques tests très simples. Il suffit de prélever de la terre à une profondeur de 10 ou 15 cm.

La couleur : un sol riche, fertile, est sombre tandis qu'un sol clair est pauvre.

La texture : Ajoutez un peu d'eau à une petite poignée de terre.

La rubrique de Greg

·Si vous n'arrivez pas à faire une boule ou que celle-ci s'effrite tout de suite, votre sol est sableux. Vous devez d'ailleurs sentir entre vos doigts les grosses particules de sable, qui crissent si vous frottez vos doigts.

·Si vous parvenez à faire une boule et que celle-ci est douce au toucher et non collante, il y a des chances que votre sol soit limoneux.

·Si vous arrivez très facilement à faire une boule et que celle-ci est collante et un peu élastique, votre sol est argileux.

L'absorption de l'eau :

Ce test se fait dans le jardin avec un verre d'eau, réalisez au préalable un petit trou dans le sol et videz le verre dans le trou.

·Si l'eau s'écoule immédiatement, votre sol est sableux.

·Si l'eau s'écoule lentement, ou finit par rester en surface, votre sol est argileux.

Comment choisir l'emplacement d'un arbre dans mon jardin ?

Le bon arbre au bon endroit, voici l'un des principes fondamentaux du jardinage. Avant de vous lancer dans votre projet de plantation d'arbre, pensez à son emplacement.

Choisir un arbre adapté aux conditions du jardin

Lorsque vous choisissez votre arbre, informez-vous d'abord sur les besoins et les caractéristiques de votre jardin. Vigoureuses et adaptées aux climats de votre région, les plantes locales feront parfaitement l'affaire. Pour les arbres fruitiers, privilégiez les variétés de terroir puisqu'elles sont adaptées aux conditions locales. Les jeunes arbres ont toujours de meilleures chances de reprise que les plus âgés.

Choisir l'emplacement de l'arbre dans le jardin

Le choix de l'emplacement de l'arbre dans le jardin doit se faire en fonction de ses besoins ainsi que de son développement futur. Vous pouvez notamment regrouper vos arbres en massifs pour réduire les besoins en arrosage. Il est déconseillé de planter un arbre fruitier juste après un autre.

Prévoyez un seul arbre si vous avez un petit jardin en veillant à le décentrer pour qu'il soit bien exposé au soleil. Sur de grandes surfaces, vous pouvez opter pour de petits bosquets de 3 à 5 sujets.

La rubrique de Greg

Les endroits à éviter

Avant de planter un arbre dans votre jardin, sachez qu'une distance réglementaire avec le voisinage doit être respectée. En grandissant, il ne faut pas que vos arbres gênent vos voisins.

Veillez à ce qu'il n'envahisse pas votre piscine ou votre terrasse. Si vous envisagez de planter votre arbre à proximité de votre maison ou de votre terrasse, évitez les variétés à racines traçantes. Choisissez plutôt pour les arbres à feuillage caduc.

Planter à racines nues

Planter arbres, arbustes ou vivaces à racines nues est à la portée de tous les jardiniers, à la condition de prendre quelques précautions, nécessaires pour une reprise optimale.

Pourquoi planter une plante à racines nues ?

Alors que les variétés de plantes vendues en godets ou conteneurs sont plus nombreuses et disponibles toute l'année, pourquoi s'embêter à planter des plantes à racines nues ? Et bien tout simplement pour la qualité de leur enracinement, leur reprise plus rapide et leur prix nettement plus attractif !

En choisissant de planter une plante à racines nues, vous avez l'opportunité d'observer son système racinaire ; profitez-en ! Des racines souples, ramifiées, réparties de façon homogène, avec un développement équilibré par rapport à la partie aérienne de la plante sont des gages de bonne santé.

La saison des plantations des plantes à racines nues

Les plantes à racines nues se plantent lorsqu'elles sont en repos végétatif, après la chute des feuilles (pour les arbres caducs) et avant le réveil des bourgeons, c'est à dire entre mi-novembre et fin février. De plus, après la saison chaude et sèche, le sol redevient souple grâce aux premières pluies de l'automne, créant un contexte favorable pour la reprise des plantations. Attention : au moment de la plantation le sol doit être ressuyé et non gorgé d'eau. La plantation des plantes à racines nues

À l'achat : la protection des racines avant tout Les racines ne doivent jamais être exposées à l'air ni au soleil. Si vous achetez votre plante à racines nues dans une jardinerie ou une pépinière locale, prévoyez une bâche ou un sac en plastique suffisamment grand pour protéger les racines du dessèchement pendant le transport (voire du froid si le transport se fait en remorque). Si l'achat se fait sur internet, à la réception du colis ouvrez l'emballage (carton et/ou plastique) pour aérer les plants et arrosez les racines si nécessaire.

La rubrique de Greg



La mise en jauge

Comme il est peu probable que la plantation se fasse le jour de l'achat ou de la livraison, il vous faut stocker votre plante. La meilleure solution consiste à la mettre en jauge. La mise en jauge vous permet de patienter quelques jours mais la plantation doit être néanmoins faite rapidement. Toutefois, si le stockage devait être long, pralinez les racines avant la mise en jauge.

Le trou de plantation

À l'aide d'une houe ou d'une binette, décapez la surface du futur trou de plantation de ses mauvaises herbes. La profondeur du trou dépend des dimensions du système racinaire de la plante (entre 30 et 60 cm en tous sens) et doit tenir compte du fait que la majorité des vivaces ont besoin d'être plantées avec le collet affleurant le niveau du sol. Pour un arbre ou un arbuste, procédez en deux temps. Commencez par creuser sur 20 cm de profondeur ; sortez la terre en formant un premier tas et débarrassez-la des morceaux de racines et des pierres. Creusez de nouveau sur 20 cm en formant un deuxième tas avec la terre extraite. Apportez, sur chaque tas, du compost mûr (un seau pour 1m² de terre extraite*) ainsi que du sable si le deuxième tas est composé de terre argileuse.

L'habillage et le pralinage des racines nues

Pour offrir toutes les chances de reprise à une plante à racines nues, deux gestes sont essentiels : l'habillage des racines, qui consiste à nettoyer, voire raccourcir, le système racinaire de la plante à l'aide d'un sécateur, et le pralinage des racines, qui consiste à recouvrir les racines d'un mélange boueux afin de favoriser la cicatrisation des plaies (notamment celles causées par l'habillage des racines), ainsi que la reprise de la plante après la plantation. Le pralinage n'est toutefois pas obligatoire pour les tout jeunes plants.

La rubrique de Greg

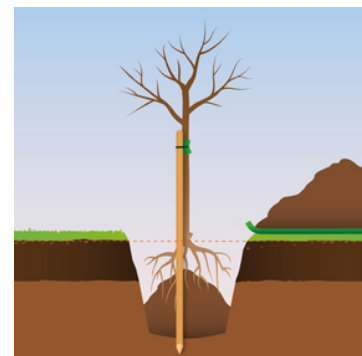


La mise en place

Le tuteurage est indispensable pour les arbustes ou arbres sur tige. Plantez le tuteur, avant d'installer le sujet, sur 45 cm de profondeur déporté à 10 cm du centre.

Installez ensuite la plante dans le trou en étalant les racines. À l'aide d'une tige (ou du manche d'un outil) posée en travers du trou, vérifiez le niveau du sol et le positionnement du collet (et du point de greffe pour les arbres fruitiers greffés). S'il vous paraît trop enterré, ajoutez de la terre, retirez-en s'il est positionné trop en hauteur.

Remplissez le trou avec la terre du tas numéro deux, puis avec celle du tas numéro un. Tassez avec le pied au fur et à mesure du remplissage, afin d'éviter la formation de poches d'air entre les racines et d'assurer le maintien de l'arbre. Attachez la plante au tuteur, s'il y en a, à l'aide d'une attache large pour ne pas blesser le sujet.



L'arrosage

Finissez la plantation par un arrosage abondant puis arrosez régulièrement tout au long de la première année suivant la plantation. Astuce : autour des troncs des arbustes et des arbres, et dans les régions peu pluvieuses, vous pouvez former une large cuvette autour du tronc afin de rendre les arrosages plus efficaces.

Calendrier des fêtes 2026

FEVRIER

21	Soirée réunionnaise	FCSVL
28	Loto	FCSVL

MARS

03	Belote	Club de l'Amitié
13	Bal	Club de l'Amitié
14	Soirée dansante	APE

AVRIL

11	Soirée moules frites	AFLVAB
----	----------------------	--------

MAI

23	Concours de pétanque	AFLVAB
	Feu d'artifice	Commune
24	Marché gourmand	Commune
25	Foire expo	Commune
	Brocante	AFLVAB

JUIN

06	Concours de pétanque	APE
----	----------------------	-----

JUILLET

04	Concours de pétanque	FCSVL
----	----------------------	-------

SEPTEMBRE

18	Bal	Club de l'Amitié
19	Loto	AFLVAB

OCTOBRE

17	Choucroute	AFLVAB
----	------------	--------

NOVEMBRE

03	Belote	Club de l'Amitié
6-7-8	Théâtre	Folies en scène
20	Bal	Club de l'Amitié

DECEMBRE

05	Repas des anciens	Commune
12	Marché gourmand Noël	AFLVAB
	Bourse aux jouets	
	Feu d'artifice	

